

Rapport d'activité

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

20
25

Mot du président

Face aux défis des transitions, de l'attractivité de notre territoire et de sa qualité de vie, Golfe du Morbihan Vannes agglomération permet d'agir avec efficacité et solidarité pour les 34 communes qui la composent.

Ce rapport d'activité 2025 rend compte de toutes les actions menées au service des habitants.

Plus que jamais, faire confiance à l'intercommunalité, c'est choisir la force du collectif pour construire l'avenir de notre territoire.

David Robo
Président de Golfe du Morbihan
Vannes agglomération

Pennad-stur

Get Mor Bihan – Gwened Tolpad e c'heller gober labour vat en 34 c'humun a zo ennoñ, en ur mod efedus ha get ur spered kenskoazell, evit taliñ doc'h dalc'hoù a vremañ evel an treuzkemmoù, hoalusted hor c'hornad pe c'hoazh kalite ar vuhez.

En danevell oberererezh-mañ e vez rentet kont a razh an oberoù a oa bet kaset da benn e 2025 e servij an dud.

Bout fiziañs en etrekumunelezh, muioc'h evit biskoazh, zo kement evel em harpiñ àr hon nerzh stroll evit sevel amzer-da-zonet hor c'hornad.

David Robo
Prezidant
Mor Bihan - Gwened Tolpad

Sommaire

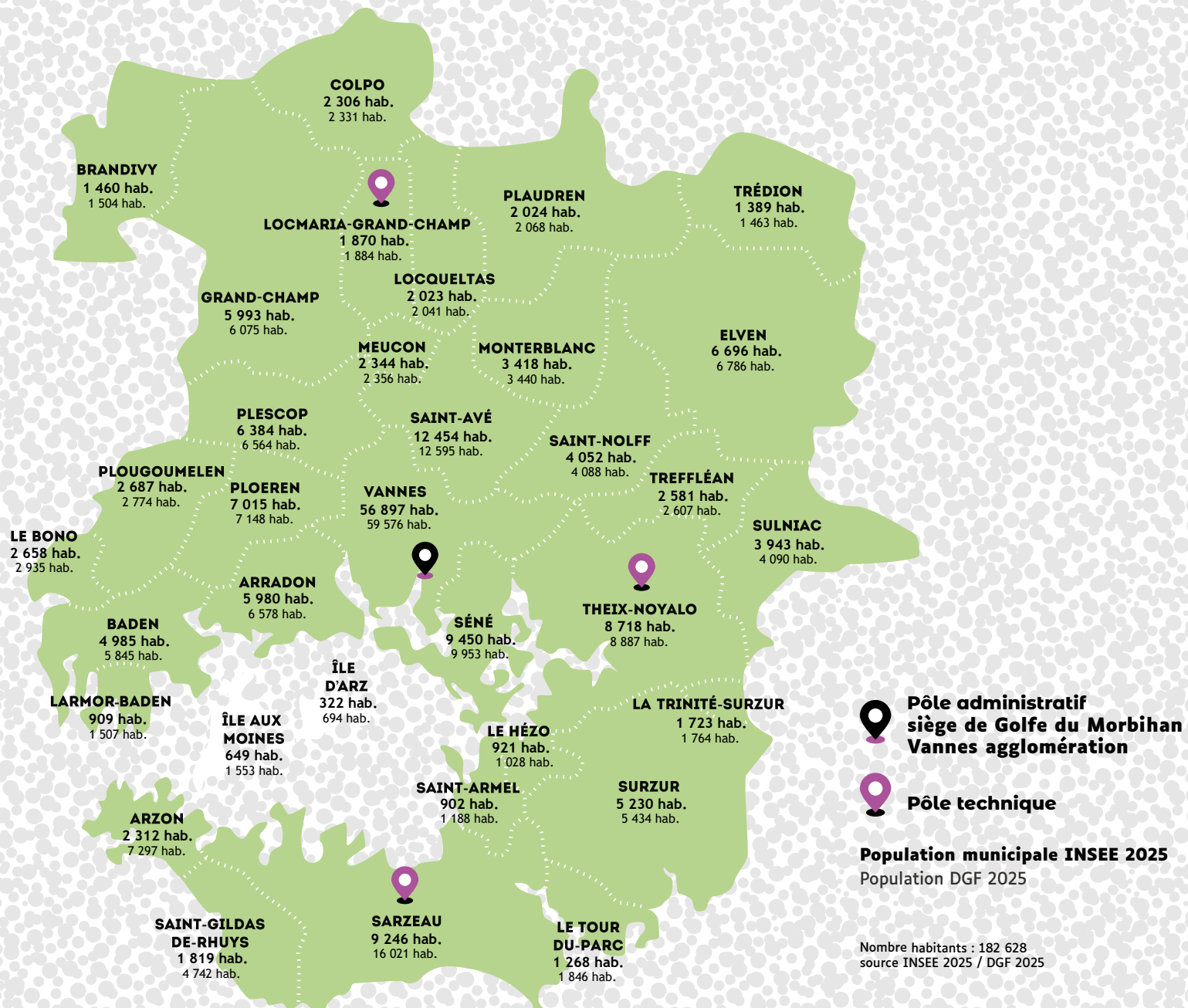
Coopération, innovation, résilience, sensibilisation et transition :

telles sont les valeurs qui guident
notre agglomération.

Ce rapport d'activités 2025 témoigne
de notre engagement à construire un
avenir durable pour nos 34 communes.

Le territoire en chiffres	p4
Les instances	p5
Les compétences	p6
Les éléments financiers	p9
Les ressources humaines	p13
Les équipements structurants	p14
Les temps forts 2025	p15
Coopération	p16
Innovation	p23
Résilience	p30
Sensibilisation	p36
Transition	p42

Le territoire en chiffres



Les instances

Élaboration d'une délibération

Le bureau communautaire

**Président
+ vice-présidents
+ 34 maires de l'agglomération
(présents ou représentés)**

Il examine les sujets inscrits à l'ordre du jour et émet des avis sur ceux qui seront abordés lors du prochain conseil communautaire.

11 séances en 2025

Les commissions

**Ressources,
aménagement et développement économique,
mobilité, patrimoine et grands projets,
environnement, déchets, eau et assainissement,
attractivité et services à la population**

Elles examinent les questions soumises au conseil communautaire.

5 sessions en 2025

Le conseil communautaire

**88 conseillers communautaires
(mandat 2020-2026)**

Il débat, décide et vote.

6 séances en 2025

L'exécutif

**Président
+ 14 vice-présidents**

Il examine les sujets, débat des enjeux politiques et fait des propositions en prévision des réunions du bureau.

9 réunions en 2025

La conférence des maires

34 maires du territoire

Elle permet aux maires d'échanger et de partager sur les questions et expériences communales.

réunion annuelle



Les compétences

Pour répondre aux besoins de ses habitants et soutenir le développement des communes, l'agglomération exerce un large éventail de compétences. De l'aménagement du territoire à la culture, en passant par l'économie, l'environnement, l'eau, les déchets ou bien encore les mobilités, elle pilote et coordonne des projets et services essentiels.



Mobilité

- Favorise les mobilités alternatives à l'automobile sur le territoire
- Gère le réseau de transports collectifs Kicéo et les Petits passeurs maritimes
- Développe des infrastructures ou des dispositifs favorisant l'intermodalité
- Encourage les déplacements doux



Habitat et logement

- Fixe des objectifs de production et finance la construction et la rénovation de logements, le logement social notamment
- Accompagne et finance l'amélioration et l'adaptation des logements existants
- Aménage et gère des terrains d'accueil des gens du voyage
- Accompagne les opérations de rénovation urbaine



Aménagement et urbanisme

- Instruit les demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte des communes
- Accompagne les communes dans leurs procédures d'évolution de PLU
- Conseille les porteurs de projet pour des aménagements et constructions plus qualitatifs
- Fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire dans le cadre du SCoT



Eau et assainissement

- Fournit l'eau potable à tous les habitants
- Gère l'assainissement et les eaux pluviales
- Veille à la qualité des eaux littorales

Les compétences



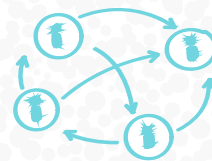
Environnement

- Assure la protection des milieux aquatiques et du bocage
- Mène des actions de prévention des inondations et des risques côtiers
- Soutient la production d'énergie renouvelable et développe les économies d'énergie
- Anime un plan climat air énergie territorial
- Sensibilise à la préservation de l'environnement
- Développe l'économie circulaire par le soutien des acteurs



Collecte et valorisation des déchets

- Assure la collecte, la valorisation et le traitement des déchets
- Encourage le tri et la prévention des déchets
- Gère les 12 déchèteries de son territoire



Développement économique

- Pilote le développement économique du territoire
- Accompagne l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire
- Gère et commercialise les terrains en ZAE
- Soutient les artisans, commerçants et agriculteurs
- Accompagne les entreprises dans leurs démarches d'économie circulaire/transitions



Tourisme

- Assure le développement touristique du territoire et délègue la promotion à l'office de tourisme communautaire
- Pilote la collecte de la taxe de séjour intercommunale et l'encadrement des meublés de tourisme



Les compétences



Sports et loisirs

- Assure la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements sportifs communautaires
- Soutient des événements et des sportifs de haut niveau du territoire
- Organise et finance les dispositifs sportifs scolaires : natation, nautisme et vélo



Emploi, formation et recherche

- Développe des actions en faveur de l'emploi et de la formation
- Favorise l'accès aux services publics avec la gestion et la création d'Info Services labellisées France Services et Points Accueil Emploi
- Soutient le développement de l'enseignement supérieur
- Rapproche les établissements/organismes de formation et les acteurs économiques du territoire



Solidarités

- Propose un conseil en économie sociale et solidaire aux communes
- Lutte contre l'exclusion et les discriminations en soutenant les associations locales
- Porte une convention territoriale globale en lien avec la petite enfance, l'enfance-jeunesse, l'inclusion et la parentalité
- Accompagne le public en insertion notamment par la gestion de chantiers d'insertion



Culture

- Gère des équipements culturels
- Développe la lecture publique à travers la coordination du réseau des médiathèques du Golfe
- Soutient la création artistique et conçoit des actions culturelles
- Organise l'enseignement artistique à travers le conservatoire, la mise en réseau des écoles de musique et des actions de sensibilisation à destination des scolaires
- Recense et valorise le patrimoine des 34 communes
- Anime le label Pays d'Art et d'Histoire

292M€*
de budget global

* Chiffres retraités

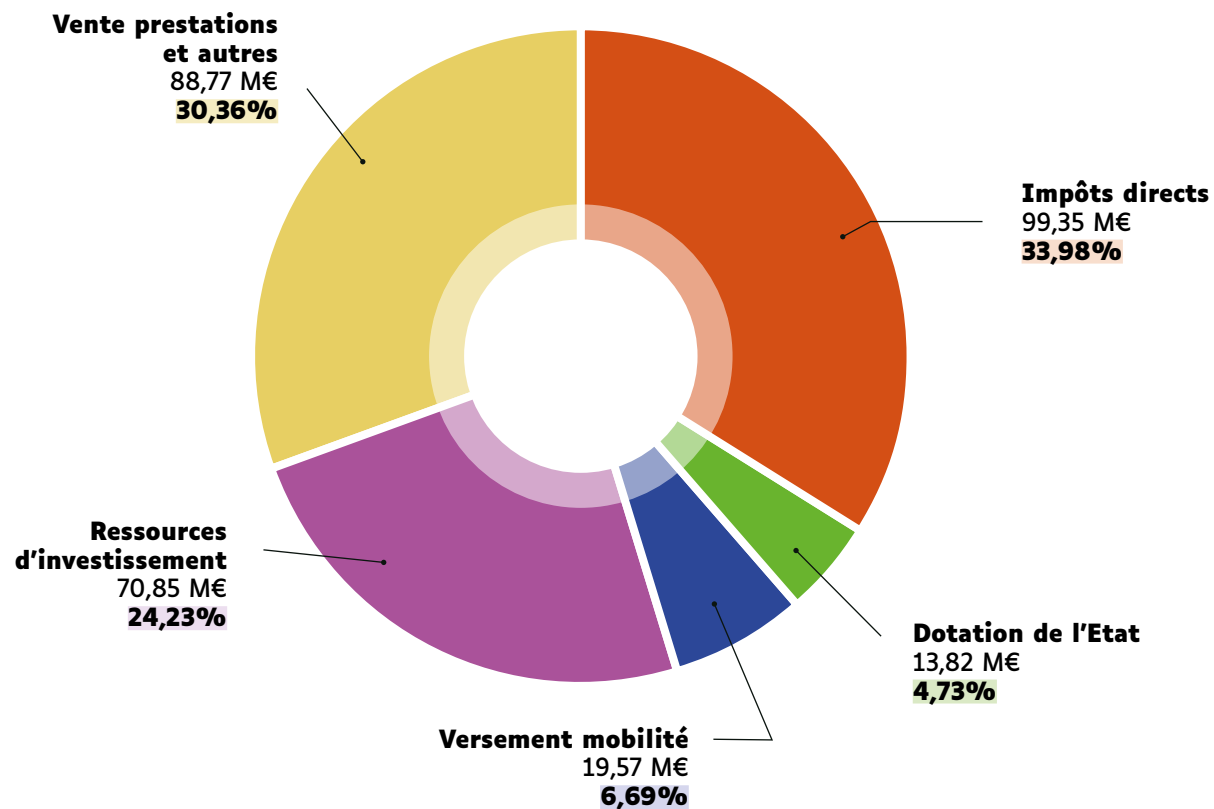
Montant
de l'encours
de la dette **94M€**

Montant des investissements
77,61M€

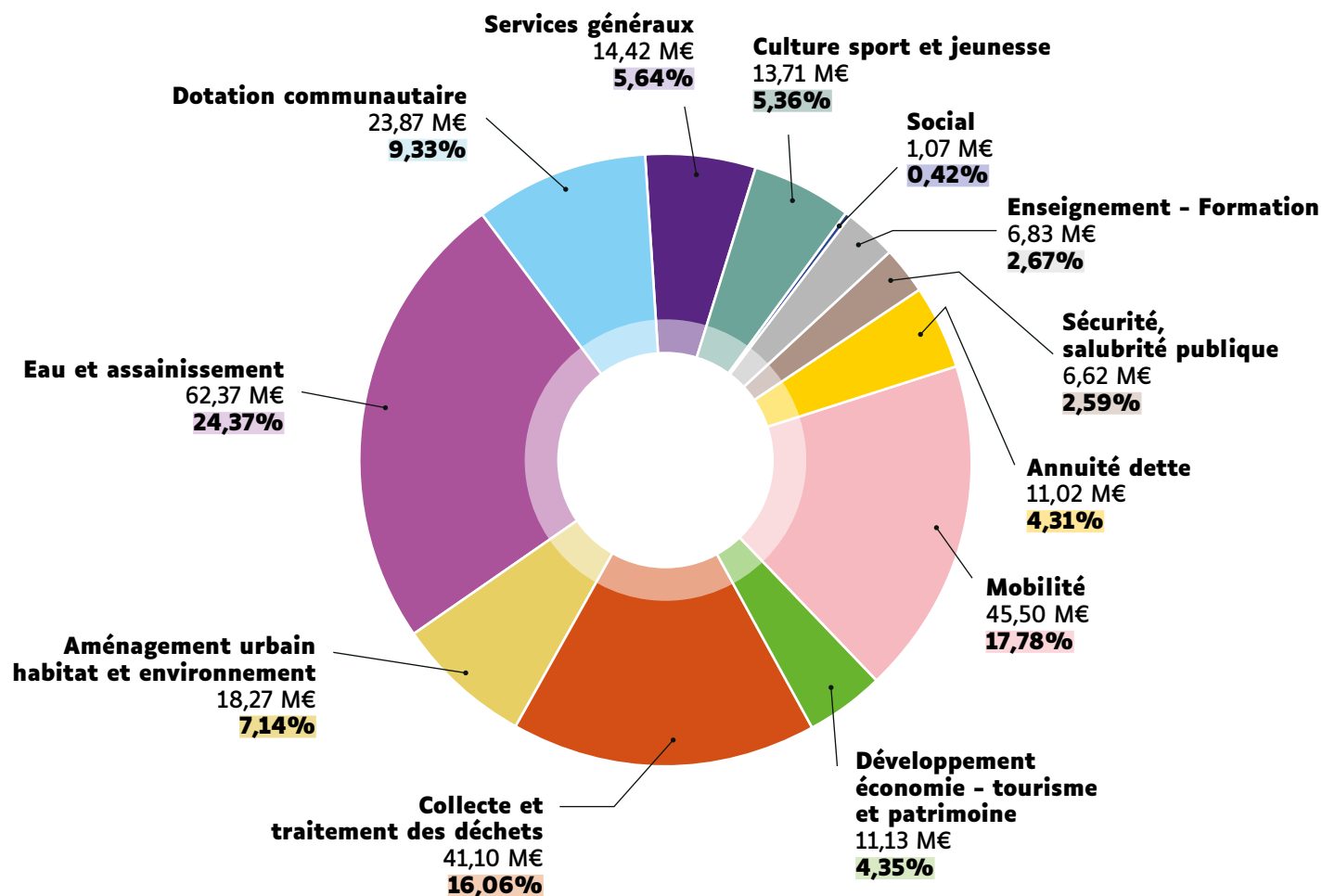
La dette par habitant s'élève à
Pour le budget
principal **235€**

Capacité de désendettement
4,1 ans

**D'où proviennent
les ressources
de Golfe du Morbihan
Vannes agglomération ?**



**Comment est
réparti le budget
de Golfe du Morbihan
Vannes agglomération ?**



Les éléments financiers



Ressources

Informations financières

(ratios obligatoires selon l'article L.2313-1
du Code général des collectivités territoriales)

Montant en €/habitant

	Golfe du Morbihan-Vannes agglomération	Moyenne nationale des CA*
	2025	2024
Dépenses réelles de fonctionnement / population	476 €	468 €
Produit des impositions directes / population	262 €	194 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	570 €	571 €
Dépenses d'équipement brut / population	186 €	131 €
Encours de la dette / population	232 €	383 €
Dotation globale de fonctionnement / population	60 €	85 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	22,8 %	39,5 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	86,57 %	88,4 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,6 %	22,9 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	40,70 %	67,2 %

*CA : communauté d'agglomération

Sources :

- données du compte administratif du budget principal de l'agglomération
- données INSEE pour la population du Code général des collectivités territoriales

Les ressources humaines



Chiffres clés

- **618 emplois permanents**
- **605 emplois équivalent temps plein** au 31/12/2025
- **Formations :**
 - 370 inscriptions avec le CNFPT en 2025
 - **Habilitations / sécurité au travail :** 30 thématiques de formation (exemple : habilitations électriques, sécurité incendie etc...)
525 inscriptions traitées, pour un volume de jours réalisés de 591 jours (soit 3 546 heures)

Retour sur 2025

- **Elaboration d'un statut social au sein de la direction eau et assainissement**
Relative à la gestion des salariés de droit privé au sein des régies de la DEA
- Création de la **commission égalité Femmes/Hommes**
- **Dématérialisation** de la transmission des arrêts maladies
- Elaboration d'un **programme pluriannuel de prévention des risques**
- Participation de l'Agglomération au **DUODAY – accueil de personnes en situation de handicap** lors d'une journée découverte d'un métier

Projets 2026

- Mise en place des **entretiens professionnels dématérialisés**
- Déploiement d'une **gestion prévisionnelle** des effectifs, des emplois et des compétences
- Création d'une **commission de suivi des rémunérations des agents de droit privé**, au sein de la DEA
- Sensibilisation à **l'égalité femmes/hommes**
- Sensibilisation et accompagnement sur la **sédentarité au travail**
- Mise à jour du **règlement RIFSEEP**
- Mise en œuvre d'une direction des **affaires culturelles mutualisée**
- Organisation des **élections professionnelles par vote électronique**

Les équipements structurants

CULTURE



Médiathèques de Sarzeau, de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Saint-Armel

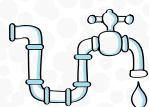


L'Echonova (Saint-Avé)



Conservatoire de Rhuys (Sarzeau)

EAU ET ASSAINISSEMENT



10 usines d'eau potable



39 stations d'épuration

TOURISME ET PATRIMOINE



Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) (Vannes)

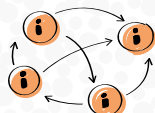


Office de tourisme communautaire et ses bureaux d'information touristique



Ostréapolis (Le Tour-du-Parc)

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION ET INNOVATION



**4 Info services :
Argoët info services (Elven)
Loc'h info services (Grand-Champ)
Rhuys info services (Sarzeau)
Ty info services**



Pépinières d'entreprises Créalis et Le Prisme (Vannes)



Aéroport de Vannes Golfe du Morbihan (Monterblanc)

MOBILITÉ



300 km de pistes cyclables en site propre + 3 passerelles



27 aires de covoiturage



1 réseau de transport collectif composé de 21 lignes urbaines et périurbaines et de circuits scolaires + un parking relais

DÉCHETS



12 déchèteries
Arradon, Arzon, Elven, Île-d'Arz, Île-aux-Moines, Locmaria Grand-Champ, Ploeren, Sarzeau, Saint-Avé, Saint-Gildas-de-Rhuys, Theix-Noyal, Vannes

SOLIDARITÉS



Epicierie solidaire (Vannes)



Crématorium et parc mémorial du Pays de Vannes (Plescop)



7 centres de secours
Vannes, Ploeren, Plescop, Surzur, Ile aux Moines, Ile d'Arz, Elven

SPORTS ET LOISIRS



Aquagolfe
Elven, Surzur, Grand-Champ, Vanocéa, Vannes Kercado



47°Nautik
Arradon/Ile-d'Arz, Baden, Séné, Sarzeau



Base de loisirs de Brandivy



Golf de Baden



Vélodrome de Kermesquel (Vannes)



Piste BMX (Sarzeau)

Les temps forts 2025

Janvier



Vœux du président aux agents de l'Agglomération à la Rabine

Février



Plantation participative et pédagogique à Surzur dans le cadre de Breizh bocage

Mars



Inauguration du nouveau bâtiment des Restos du Cœur à Saint-Avé

Avril



Pose des façades à ossature bois sur le chantier du futur Campus Datascience et Cybersécurité

Mai



13^e édition de la Semaine du Golfe du Morbihan

Juin



Inauguration des nouveaux locaux de Rhuys info services à Sarzeau

Juillet



Inscription des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

Août



Officialisation d'un nouvel accord de territoire des bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan, de Quiberon à Pénérif – 2025/2027

Septembre



Inauguration de la passerelle cyclable de franchissement de la voie ferrée sur l'itinéraire Vannes / Plescop

Octobre



Mise en service de la nouvelle gare routière du PEM de Vannes

Novembre



Réouverture de la déchèterie de Vannes-Tohannic après 6 mois de travaux

Décembre



3^e édition des Trophées de l'éco de l'Agglomération

Coopération :
fait de concourir à une œuvre commune.



Chiffres clés

- **3 cafés RH** ont été organisés à destination des entreprises
- La Coop nautisme et maritime a rassemblé **30 industriels de la mer**
- **5 industriels** du Pays de Vannes ont été sélectionnés afin de bénéficier d'aides à la création de **45 CDI** sur le territoire
- **Plus de 80 entreprises** ont été rencontrées dans le cadre de l'offre de services emploi/formation (cafés RH et actions partenariales)
- Vannes s'est hissée en **6^e position** au classement l'Etudiant des villes étudiantes de taille moyenne
- **85 000 €** ont été versés à trois associations locales afin de favoriser le réemploi sur le territoire (Economie Circulaire 56, Emmaüs, Magasin Partage)
- **106 805 €** de fonds européens FEADER-LEADER ont été attribués à des acteurs du territoire pour la coopération
- L'Agglomération a accompagné les procédures de modification ou de révision des PLU de **24 communes** du territoire, **11 projets d'aménagements** publics ou privés et piloté 4 projets d'aménagement communautaire avec des objectifs de densité, mixité et bien-être
- La braderie des matériaux a reçu **500 visiteurs**, elle a permis de valoriser **6,5 tonnes** de matériaux et de redistribuer **5200 €** aux associations Economie Circulaire 56 et Les Compagnons Bâisseurs
- Des réseaux de chaleur ont été mis en place à Locqueltas, Arradon, Baden, Surzur ou Saint-Nolff.
Production **entre 80 et 550 MWh par an**.
Cela permet d'alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire plusieurs bâtiments publics ou des privés
- **2** nouveaux portages fonciers ont été réalisés pour un montant de **889 584 €** pour le compte de deux communes
- Plus de **600 analyses** de l'eau sur **43 sites de baignade** ont été réalisées pendant la saison estivale
- **2,2 M€** ont été attribués pour 22 projets d'équipements sportifs

► Mutualisation plateforme scolaire et guichet unique d'éducation artistique et culturelle :

la Ville de Vannes a rejoint la plateforme scolaire de l'Agglomération. Les équipes de la Ville ont été accompagnées dans l'intégration des données, la formation des utilisateurs et l'accompagnement au changement. Ce travail renforce la visibilité de l'offre auprès des écoles et en facilite l'accès. Cette organisation a permis d'augmenter les inscriptions, fiabiliser l'analyse des données et enrichir l'offre culturelle proposée aux établissements scolaires.

► Coopération culturelle territoriale de la saison jeune public :

L'Agglomération a construit une saison jeune public en coopération avec 11 salles et équipements culturels du territoire (le conservatoire à rayonnement départemental de Vannes, les Scènes du Golfe, L'Échonova, Le Dôme, Grain de Sel, Le Carré d'arts, La Passerelle, L'Hermine, Le Poulpe). Une action qui garantit une grande richesse artistique des propositions (musique, danse, théâtre, marionnettes, arts du cirque, etc.).

► Coopération professionnelle autour du jazz :

les liens professionnels autour Rendez-vous pro, table-ronde, ateliers, jam sessions autour du jazz ont eu lieu cette année à l'initiative de Vannes Echos jazz. Des actions de cohésions pour favoriser les liens professionnels autour du jazz.

► Collab' autour du jazz :

dans le cadre de Vannes Echos Jazz, une soirée a été organisée autour des esthétiques soul, gospel et funk, avec la participation de trois classes du territoire en partenariat avec la Ville de Locqueltas et de Locmaria-Grand-Champ.

► Densification du réseau des Info services :

pour monter en compétences dans différents domaines et proposer plus de services aux usagers, les Info services ont développé des rencontres thématiques et ouvert de nouveaux partenariats (évolution professionnelle, addictions, maladie mentale...).

► Valorisation des métiers du territoire :

L'Agglomération a participé à la mise en place d'actions coopératives sur les métiers du nautisme et de l'industrie.



GMVA - F. Le Divenah

► Trophées de l'éco :

la troisième édition de ce prix dédié aux entrepreneurs du territoire a récompensé **4 lauréats sur l'esprit engagé, l'esprit novateur, l'esprit industriel et l'esprit connecté** (prix spécial).

► Panorama immobilier :

en collaboration avec dix agences spécialisées en immobilier d'entreprise, l'Agglomération a notamment réalisé **une étude du marché de l'immobilier professionnel local**, reflet de la santé économique du territoire.

► Finalisation des travaux du Pôle d'échanges multimodal :

l'année a été marquée par l'aboutissement des travaux de la **passerelle cyclo piétonne** au-dessus du faisceau ferré de la gare de Vannes, de l'espace public (parvis, gare routière, parkings) et du **développement des services aux usagers** sur le site du PEM : abri vélo, signalétique et informations voyageurs.

► Nouveaux contrats de transports régionaux :

l'Agglomération et la Région Bretagne ont poursuivi la mise en place d'une **mutualisation de plusieurs lignes de bus régionales**.

► Sécurisation de la gare routière du Foso :

en coopération avec la Région Bretagne et la Ville de Vannes, l'Agglomération a **réaménagé et sécurisé le pôle d'échanges scolaire du Foso**, avec pour objectif **d'augmenter le nombre de quais et de sécuriser les déplacements des élèves**.

► Territoire durable :

la journée co-organisée par Economie circulaire 56 et l'Agglomération avec les **acteurs locaux engagés dans la transition écologique** et sociétale a accueilli 150 participants.

► Réseaux de chaleur :

la **SPL Golfe énergies renouvelables** a mis en œuvre trois projets de réseaux de **chaleur bois énergie** sur les communes d'Arradon, Baden et Locqueltas. Le réseau de chaleur de Locqueltas a été mis en service fin 2025. En 2026, cinq réseaux de chaleur seront mis en service sur le territoire : Arradon, Baden, Sarzeau, Saint-Nolff et Surzur.

► Accompagnement de la profession agricole :

l'Agglomération a porté le **programme agro-environnemental et climatique** en lien avec la **chambre d'agriculture** et le **Parc naturel régional** pour accompagner financièrement les agriculteurs à des changements de pratiques. L'enveloppe de l'État et de l'Union européenne s'élève à 1,18 million d'euros.



► Montée en compétence des agents de proximité :

une montée en compétence a été proposée aux agents des CCAS. Objectif: **apporter une réponse de premier niveau** au public accueilli dans les domaines des **éco-gestes, de la mono-parentalité, des assurances, de l'aide à l'auto-entreprise, du surendettement et de l'accès aux épiceries sociales**.

► Convention urbaine et sociale de proximité :

une convention a été signée entre l'État, Morbihan Habitat, la Ville de Vannes et l'Agglomération, pour **améliorer durablement le cadre de vie** et la tranquillité publique, soutenir la participation active des habitants et **favoriser le lien social** et le vivre-ensemble dans les **quartiers prioritaires de Vannes** (2026-2030).

► Nouveau programme local de l'habitat :

le **nouveau PLH** a été adopté en décembre. Doté de 34 millions d'euros, il comporte 21 actions prenant en compte les **transitions environnementales** et sociologiques du territoire (**ZAN, rénovation énergétique, vieillissement, habitat innovant** ...)

► Logements locatifs sociaux :

L'Agglomération, au titre de sa délégation des aides à la pierre, a agréé 490 logements locatifs sociaux soit 29 opérations dont 1 **résidence sociale jeunes actifs** de 73 places, une **résidence universitaire** de 26 places, un **foyer jeunes travailleurs** de 20 places, une **pension de famille** de 22 places, un **habitat inclusif seniors** de 14 places à Vannes, Saint-Avé, Séné et Saint-Nolff pour répondre au besoin en logement des publics spécifiques (jeunes, seniors, en difficulté).

► Gestion de la demande de logement social :

L'Agglomération a adopté le **plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur** en concertation avec les partenaires locaux. Le projet a été soumis pour avis aux communes, membres de la CIL et Préfet de Département. L'action phare qui en découle est celui de la **création d'un point info logement social**.

► Terrains familiaux locatifs :

issus de la requalification de l'aire existante à Plougoumen, les terrains locatifs créés ont permis à six groupes familiaux stationnant sur les aires d'accueil d'**évoluer dans leur parcours résidentiel** après sélection par une commission d'attribution.



Le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur a été adopté.

► Aire de grand passage :

en réponse aux objectifs du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'ouverture d'une **quatrième aire dédiée aux groupes familiaux** sur la commune de **Surzur** est venue consolider le **dispositif estival** et mettre un terme à l'accueil tournant entre communes.

► Agrément Espace de vie sociale :

un agrément de deux ans a été accordé par la CAF pour l'EVS dédié aux **gens du voyage** adossé à la **gestion des aires d'accueil**.

► A la recherche de nouveaux financements européens :

lors des universités annuelles de l'Association Française du conseil des communes et régions d'Europe, l'Agglomération a travaillé à l'obtention de **financements européens pour le territoire** après 2028 et rencontré les collectivités engagées comme elle dans la recherche de fonds européens.

► Ingénierie eau pluviale :

dans le cadre des interventions de la **compétence eaux pluviales urbaines**, l'Agglomération et les communes ont finalisé les documents portant leurs **responsabilités techniques et financières respectives** : les communes assurent la gestion et l'exploitation des ouvrages, **l'Agglomération apporte son soutien technique et financier** en mettant en place une cellule **d'ingénierie** à disposition des

communes et des porteurs de projets.

► Qualité des eaux littorales :

afin de sécuriser le suivi de la qualité des eaux, l'Agglomération a mis en place une **équipe chargée du suivi des usages littoraux**. Pivot de la coordination, cette équipe intervient en appui des communes afin de répondre aux obligations réglementaires. L'Agglomération est ainsi interlocutrice principale sur les questions de qualité des eaux de baignade et sur l'appui à la profession conchylicole auprès des différents acteurs : services de l'État, professionnel, associations...

► Remplacement des colonnes à déchets :

en concertation avec les services techniques de la Ville de Vannes, l'agglomération a assuré le **remplacement de 50 colonnes à déchets** enterrées dans le centre-ville.



Une équipe chargée du suivi des usages littoraux veille à la qualité des eaux de baignade.

► Création d'une Info services :

en lien avec les services de la Ville, l'Agglomération va travailler sur le projet d'**ouverture d'une Info services à Kercado**.

► Lancement d'un collectif inter-industriel :

dans une démarche d'**accompagnement du tissu industriel local et de renforcement des liens entre industriels du Pays de Vannes**, la création d'un collectif inter-entreprises sur les territoires de l'Agglomération, Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté sera prochainement créé.

► Requalification du boulevard des Îles :

sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Vannes, avec la participation de l'Agglomération, des travaux vont permettre d'aménager les **abords du lycée Saint-Joseph** avec 230 mètres de **voirie bus** en direction d'Arradon, la **sécurisation des arrêts scolaires** et de lignes régulières (Kergyp) et 300 mètres de **pistes cyclables bidirectionnelles**.

► Soutien à la parentalité :

la nouvelle convention territoriale globale va permettre de travailler avec les 34 communes à la **promotion des actions de soutien à la parentalité**. Elle vise aussi à soutenir les communes dans la sécurisation des équipes d'animation (accueils de loisirs, périscolaires) par le développement de l'accès à la formation.

► Aires de services pour balades loisirs :

l'Agglomération va développer des aires de services facilitant les balades à vélo et à pied le long de la V45, dans le cadre de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan. Objectif : **structurer l'itinérance douce** et **d'inciter les utilisateurs à fréquenter les services du territoire**, générant des retombées économiques.

► Future base nautique à Vannes :

dans le cadre du projet municipal de la **Rive gauche à Vannes**, le projet de base nautique va héberger le **cercle d'aviron**, le **Kayak club** et le **pôle administratif de 47° Nautik**, le lancement du concours d'architecture interviendra en 2026.

► Projet de piste de BMX :

afin d'avoir un meilleur maillage du territoire en termes de pratique du BMX, la **programmation d'une piste de BMX** et d'un **pump track** en complément de la piste de BMX communautaire à Sarzeau va être étudiée.

► Gestion des déchets abandonnés :

en lien avec les communes l'Agglomération va élaborer un plan pour **limiter les risques de dépôts sauvages** aux abords des points d'apport volontaire.

► Déploiement du tri hors foyer :

en collaboration avec toutes les communes, l'Agglomération va mettre en place le tri hors foyer : référencement des corbeilles de rue, réflexion sur la pertinence de leur implantation, expérimentation des matériels permettant le **tri des déchets sur l'espace public**.

► Expérimentation d'un composteur compacteur :

en concertation avec les services techniques de Vannes l'Agglomération va mettre en place un composteur enterré compacteur afin de **diminuer le nombre de vidages** hebdomadaires et limiter les débordements.

► Expérimentation des sacs transparents :

à Monterblanc, l'Agglomération va mettre à disposition de tous les usagers des sacs transparents pour le dépôt dans le bac gris (OMR) afin de permettre un **contrôle visuel** poussé par les agents de collecte.

The background features several large, organic, orange-colored shapes that resemble liquid droplets or abstract organic forms, scattered across a white background. These shapes are positioned around the central text, creating a modern and dynamic visual context.

Innovation :
introduction de nouvelles
technologies, de nouveaux usages
ou de nouvelles méthodes.



Chiffres clés

- **31 105 usagers** ont bénéficié des services du réseau des médiathèques du Golfe
- **273 068 documents ont été transportés** par la navette du réseau des médiathèques
- **71 ateliers numériques ont été** proposés dans les Info services auprès de **342 participants**
- L'incubateur Incub'activ a accompagné **6 porteurs de projet**
- **225 logements** ont été agréés bail réel solidaire
- Les nouveaux ateliers de l'Opération renouvelée à destination des propriétaires ayant des projets de rénovation énergétique, ont réuni **45 participants sur 4 sessions**
- **372 945 €** de fonds LEADER ont été attribués pour **5 projets innovants** de l'Entente du Pays de Vannes
- **19 000 compteurs** eau ont été équipés de la télérelève déployés sur la partie Ouest du territoire entre 2025 et 2026
- **6 déchèteries** ont été équipées de barrières et **50 000 cartes d'accès** ont été distribuées gratuitement aux usagers

► Cap « Lecture 2036 » :

accompagné par le Bureau des possibles, le service de lecture publique a lancé une mission sur 10 mois pour se doter d'une **nouvelle vision commune pour le réseau des médiathèques du Golfe** d'ici à 2036. L'ensemble des acteurs et les résidents du territoire ont été invités à participer et contribuer à ce projet qui se déclinera en plan d'actions pluriannuel.

► Plan de formation pour l'enseignement musical :

webinaires, formations, séminaires ont été proposés en vue d'une **montée en compétences des équipes du réseau d'enseignement musical** (réseau tempo et CRD).

► Nouveaux ateliers numériques :

dans le cadre du label Visa Internet Bretagne de la Région, la conseillère numérique a mis en place des **ateliers numériques thématiques et collectifs dans les Info services** (gestion des mails, espace santé, smartphone...).

► Une newsletter dédiée à l'emploi :

une nouvelle **newsletter** a été lancée en vue d'informer le réseau des partenaires et d'entreprises investis dans les **cafés RH sur l'emploi** et les actions programmées sur le territoire sur la thématique.

► Campus datasciences et cybersécurité :

Le chantier dédié à conforter le numérique comme **filière d'excellence** du territoire s'est poursuivi. Ce campus rassemblera plus de **1000 étudiants de l'IUT et de l'ENSIBS** mais également le Cyber Sécurité Center. L'Agglomération travaillera, grâce à ce **totem dédié à la data**, au développement de la filière avec notamment, l'intégration au sein du campus, d'un espace dédié à la collaboration des acteurs.

► Aménagements cyclables :

l'aménagement de la piste cyclable entre **Vannes et Plescop** s'est poursuivi avec la **pose de la passerelle au-dessus de la voie ferrée** en juin 2025. L'itinéraire **Ploeren-Arradon** a été lui aussi amorcé puis finalisé en 2026. L'aménagement de la piste cyclable entre Vannes et Plescop va se poursuivre entre Kerluherne et Tréhuinec en 2026.

► Info voyageurs Kicéo :

près de 100 véhicules du réseau ont intégré les **annonces sonores** et **visuelles** des lignes et des arrêts (information voyageurs). Parallèlement, un **nouveau système d'aide à l'exploitation** a été déployé. Il permet, entre autres, de **connaître, en temps réel, la position des bus en circulation**, afin de gérer au mieux l'exploitation du réseau.



Pose de la passerelle cyclable entre Vannes et Plescop.

► Dématérialisation à l'urbanisation :

L'Agglomération a déployé et mis en fonction l'**outil de gestion des opérations foncières Scribe**. Par ailleurs, la dématérialisation des dépôts en ligne s'est poursuivie avec l'ouverture des **dépôts de demande d'enseignes en ligne**.

► Aide à la décision sensibilité environnementale :

dans le cadre de l'élaboration du SCoT-AEC, l'Agglomération a développé des outils d'aide à la décision pour la **planification de l'aménagement** permettant d'identifier les **zones préférentielles de renaturation** qui correspondent aux secteurs à privilégier dans le cadre du respect de la doctrine ZAN (zéro artificialisation nette).

► Méthodologie collaborative :

la **convention territoriale globale** a été renouvelée pour cinq ans. Cet **accord partenarial avec la CAF** vise à coordonner les actions sociales du territoire en faveur des habitants. Elle a travaillé sur des thématiques telles que la petite enfance, la jeunesse ou l'accès aux droits. Son renouvellement confirme une **méthodologie collaborative** et adaptée au territoire, avec la volonté de poursuivre une co-construction impliquant élus, citoyens, entreprises et associations, notamment via une **plateforme numérique participative**.

► Médiation active :

un réseau de plus de **80 entreprises** partenaires a **accueilli des salariés en transition professionnelle** pour une visite de site, un stage, un emploi ou une formation mettant concrètement en application la démarche de médiation active engagée par l'équipe insertion / chantiers nature.

► Droits de réservation en logements sociaux :

L'Agglomération a accompagné les communes en vue de contractualiser avec les bailleurs afin de mobiliser les **droits de réservation « commune » de logements sociaux** acquis en contrepartie de garanties d'emprunts.

► Première livraison des logements en bail réel solidaire :

L'opération BRS de Koadig à Vannes a été livrée au printemps. **42 ménages** ont ainsi pu **accéder à la propriété** via un système de démembrement du foncier et du bâti diminuant le coût d'accession d'environ 40 % par rapport au prix du marché. D'autres opérations ont été livrées sur Vannes et plusieurs sont en cours de commercialisation sur différentes communes de l'agglomération.



Les premiers acquéreurs des logements en BRS, comme Gary Jegat ont pu emménager.

► Agrément du bail réel solidaire :

le succès du développement de l'Organisme foncier solidaire de l'Agglomération l'a conduit à créer son propre agrément BRS (bail réel solidaire) afin de permettre aux communes SRU (Solidarité et renouvellement urbain) de comptabiliser au plus vite ces logements.

► Opération rénovée qualifiée RGE :

l'Agglomération a été qualifiée RGE (label : Reconnu garant de l'environnement) pour **réaliser les audits réglementaires** nécessaires à l'obtention des aides « Ma Prime Rénov' ».

► Enquête logements vacants :

le nouveau PLH (programme local de l'habitat) a permis d'engager une action pour identifier les **logements vacants et les freins à la location** ainsi que **mobiliser les propriétaires** en les accompagnant à remettre sur le marché les biens vacants. Une enquête test a donc été conduite à l'automne auprès d'une centaine de propriétaires de plusieurs logements.

► Préparation de la prise de fonction des nouveaux élus :

dans un contexte **de fort renouvellement des élus municipaux et communautaires**, l'Agglomération a souhaité anticiper leur arrivée en structurant les **informations clés** à leur transmettre au moment de leur prise de fonction puis dans les premiers mois de leur mandat (remise d'un guide, séminaire, formation...)

► Logiciel métier en insertion :

la mise en place du logiciel métier (Sil Esa) a permis de faire évoluer les pratiques de gestion et de suivi d'activité dans le domaine de l'insertion. Cette évolution s'inscrit dans une démarche de **développement durable**, elle limite le recours aux supports papier (dématérialisation des documents, archivage numérique) et en optimise la circulation de l'information. Elle contribue également à une meilleure structuration des données et à une rationalisation des usages.

► Nouveau site internet :

c'est un nouveau site internet que l'Agglomération a mis en ligne en 2025. Plus **sobre et épuré**, il n'a conservé que l'essentiel pour rendre la navigation et la recherche d'informations la plus accessible possible et pour être moins gourmand en données. Et bien sûr, il s'adapte à tous les smartphones.

► Norotrack :

le projet d'envergure nationale Norotrack a été intensifié par l'acquisition de données tout au long de l'année. Le **modèle prédictif** destiné à mieux **cerner la qualité des eaux littorales** au quotidien et de lutter contre le Norovirus se fiabilise pour pouvoir être opérationnel en 2027.



Le projet Norotrack permettra de créer un modèle prédictif destiné à mieux cerner la qualité des eaux littorales pour lutter contre le Norovirus.

► Portail de vente en ligne Aquagolfe :

L'Agglomération est entrée dans la deuxième phase du déploiement du **portail de vente en ligne des entrées** des piscines avec la création d'une **carte horaire** commune aux cinq piscines et le début des **inscriptions en ligne pour certaines activités**. Le portail vise à termes à **simplifier les procédures d'inscription** pour les usagers.

► Contrôle d'accès en déchèterie :

L'Agglomération a procédé à la mise en place du **contrôle d'accès avec barrière** sur les déchèteries de Vannes, Ploeren, Saint-Avé et Theix-Noyalo et la distribution d'une carte pour l'ouverture des barrières à l'ensemble des foyers de l'agglomération. L'ensemble des déchèteries sera équipé en 2026.

► Agrandissements des centres d'exploitations des déchets :

alors que la finalisation du centre d'exploitation des déchets de Sarzeau a eu lieu, celle de Theix-Noyalo est sur les rails avec le lancement des marchés.



► Portail premium des médiathèques :

en fin d'année 2026, le nouveau portail des médiathèques du Golfe sera lancé. Cette **version premium** offrira **plus d'accessibilité**, plus de **fluidité** pour les utilisateurs et une meilleure sécurisation des données.

► École du spectateur :

dans le cadre du réseau Tempo (enseignement artistique), quatre classes pourront **explorer les liens entre les humains et les machines** à travers la **création d'automates sonores**. Une approche innovante mêlant bricolage, numérique et création collective.

► Nouvelles fonctionnalités urbanisme :

L'Agglomération va développer de nouvelles **fonctionnalités numériques** pour **faciliter le travail des services urbanisme** des communes (signature électronique, archivage électronique partagé, tableaux de bord dynamiques...).

► Expérimentation de l'IA :

pour améliorer **l'accueil en urbanisme** et **faciliter l'instruction** des actes, l'Agglomération s'apprête à tester une application d'intelligence artificielle.

► Vers un observatoire du jeune enfant :

L'Agglomération va accompagner la mise en place du service public de la petite enfance, compétence rendue obligatoire pour les communes. L'objectif est de tendre vers un **modèle d'accès aux structures d'accueil du jeune enfant équitable** en s'appuyant sur de nouvelles **formes partenariales**, notamment un nouvel outil qui pourrait être un observatoire du jeune enfant.

► Valorisation des mégalithes :

les encadrants des chantiers nature et patrimoine seront formés **à l'entretien et la valorisation des mégalithes** (dolmen, cairn, tumulus). Cet apprentissage de nouvelles techniques vise à **préserver un patrimoine vieux de plusieurs millénaires** tout en respectant les milieux naturels qui l'entourent.

► Observatoire du tourisme :

L'Agglomération va lancer un observatoire avec le tourisme comme chantier pilote. Ce projet visera à **mieux connaître les flux du territoire**, à **évaluer l'impact des politiques publiques** et à **accompagner les acteurs locaux**. Outil d'aide à la décision, il renforcera l'attractivité et la gestion durable du territoire.

► Bornes électriques :

l'installation de plus nombreuses bornes IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques) permettra d'atteindre les **objectifs de verdissement de la flotte** de véhicules de l'Agglomération.

► Electrification des bennes :

suite à l'acquisition de deux bennes (camion de collecte des déchets) électriques, l'Agglomération va lancer une étude pour la mise en place d'un **système de bornes de recharge**.

► Expérimentation d'électrocomposteurs :

L'Agglomération va lancer une expérimentation pour l'utilisation d'un électrocomposteur (brassage et chauffage) par deux établissements. Une réflexion est en cours concernant l'île d'Arz.

► Encouragement à l'intermodalité :

L'Agglomération va poursuivre le déploiement de **consignes à vélos** sécurisées sur les aires de covoiturage ou sites d'intermodalité. En 2026, cinq consignes supplémentaires seront installées offrant ainsi au total **50 places de stationnement sécurisées**.

Résilience :

**capacité d'un écosystème
ou d'un groupe à se rétablir
après une perturbation extérieure.**



Chiffres clés

- **23 aides** pass commerce et artisanat ont été accordées
- Dans le cadre de la politique de restauration des cours d'eau, **31 sites** ont été restaurés et **46 ouvrages** de franchissement ont été aménagés sur **près de 10 km**
- **132 diagnostics inondations** ont été réalisés gratuitement à destination de domiciles, structures privées ou publiques en vue d'obtenir des financements de travaux pour réduire leur vulnérabilité face aux risques d'inondations
- Une **majoration de 30 %** a été accordée aux propriétaires occupants pour leurs travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements (Opération rénover)
- **+ 71 % de meublés de tourisme** ont été déclarés par les 6 communes concernées par l'obligation de déclaration entre le début de la démarche (2024) et la fin de l'année (fin 2025)
- **3 techniciens** ont accompagné les communes et des porteurs de projet afin de développer la gestion intégrée des eaux pluviales urbaines
- La refonte et la modernisation de système de collecte et de traitement des eaux usées du cœur d'agglomération engagées représentent un budget de **100 millions d'euros**
- **150 composteurs grutables** ont été installés sur l'espace public en milieu urbain

► Territoires d'industrie

le programme d'actions Territoires d'industrie du Pays de Vannes (2023/2027) s'est poursuivi en vue d'**accompagner le territoire et ses industries sur les enjeux de l'industrie verte, la réindustrialisation, la décarbonation, la sobriété foncière** et l'attractivité des métiers.

► Bail à construire :

pour répondre aux enjeux du développement économique et soutenir **l'implantation des entreprises** sur le long terme compte tenu du **ZAN** (zéro artificialisation nette), le principe de l'utilisation du bail à construire a été validé.

► Participation aux outils de planification :

L'Agglomération a poursuivi ses démarches engagées depuis plusieurs années afin de proposer aux communes des **éléments d'urbanisme en adéquation avec les différentes politiques communautaires** (gestion des eaux pluviales, retrait du trait de côte, submersion, prescriptions relatives au bocage et à la préservation des zones humides...).

► Actions face au risque inondation :

les inondations de juin 2024 ont rappelé notre vulnérabilité face au ruissellement urbain. Une nouvelle dynamique a émergé avec le projet de **restauration du cours d'eau du Pargo**. Il permettra de **réduire les inondations et d'améliorer les fonctionnalités écologiques**, la qualité d'eau et le cadre de vie sur ce bassin versant très urbanisé.

► Vers une alimentation saine et durable à la cantine :

L'Agglomération a été retenue dans le cadre d'un **appel à projet lancé par la DRAAF** (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) pour bénéficier d'un **programme de formation destiné aux acteurs de la restauration** afin de repenser l'alimentation dans son ensemble.

► Réemploi du bois :

dans une logique d'**économie circulaire**, les chantiers d'insertion ont réalisé des actions de réemploi de matériaux, notamment à travers **l'utilisation de bois de palettes**, pour la fabrication de jardinières mises à disposition du centre d'exploitation des déchets.

► Critères environnementaux exigeants pour les logements sociaux :

au regard des enjeux SCOT-AEC et de la stratégie nationale bas carbone, les **bonus environnementaux ont été amplifiés** pour inciter les promoteurs à **aller plus loin que la réglementation** en cours dans leurs opérations de logements sociaux (en Vente en l'état futur d'achèvement).

Retour
sur
2025



L'Agglomération accompagne la restauration scolaire des communes dans de nombreux défis : réduction des déchets, sensibilisation au bien manger, approvisionnement local...

► Structur'haies :

les territoires d'AQTA, de Lorient agglomération et la SCIC Argoat Bois Energie avec l'Agglomération ont avancé sur la **structuration de la filière du bois énergie** : inventaire du gisement mobilisable, structuration logistique de la filière, plan de gestion de haies de bord de route pour deux communes.

► Préservation de l'eau et milieux aquatiques :

l'Agglomération a signé un **nouvel accord de territoire** (2025-2027) avec l'agence de l'eau, la Région, le Département impliquant les territoires d'AQTA, Arc Sud Bretagne et Questembert pour poursuivre la démarche globale de préservation et de **reconquête de la qualité des ressources en eau et des milieux naturels**.

► Sentinelles du climat :

la plateforme participative «Sentinelles du climat» a été mise en ligne pour identifier une liste de **13 espèces témoins**. Elle permet aux scientifiques d'obtenir de précieuses informations. **Plus de 150 observations** ont été recensées sur l'application par une cinquantaine d'observateurs.

► Renaturation de l'étang de la forêt :

après la validation en 2024 de **l'effacement de l'étang** de la forêt à Brandivy et la **renaturation du cours d'eau**, les **études d'avant-projet ont été engagées**, ainsi que des **acquisitions foncières** permettant de valoriser au mieux les aspects naturels, historiques et paysagers de ce site remarquable.

► Aide à l'achat foncier insulaire :

pour permettre le développement de **logements permanents sur les îles**, une aide a été accordée à l'Ile d'Arz et à l'Ile aux Moines pour un montant total de 224 000 euros.

► Evolution de la cotation de demande de logement social :

opérationnelle depuis juillet 2023, à la suite du premier bilan et des besoins du territoire pour loger les actifs, la cotation a connu une **actualisation de sa grille** et des supports de communication.

► Encadrement des meublés de tourisme :

l'Agglomération a accompagné **six communes** dans l'encadrement des meublés de tourisme. Service support, elle instruit les démarches pour leur compte afin de favoriser un **usage équilibré du bâti entre logement à l'année et activité touristique**.

► Isolation en paille :

l'Agglomération a réalisé deux opérations en isolation paille : la construction du Campus datasciences cybersécurité et la réhabilitation énergétique du centre de secours de Vannes. Ce **matériau biodégradable, accessible localement** est résilient à bien des égards et est particulièrement **performant et économique**.



Le Campus datascience et cybersécurité est isolé en paille.

► Eco-pâturage :

les bassins d'eau pluviale de la zone d'activité économique Gohélis d'Elven ont été entretenus grâce au travail de **moutons** remplaçant des machines consommatrices en énergie.

► Réutilisation des eaux usées traitées :

l'Agglomération a été lauréate d'un appel à **manifestation d'intérêt du ministère de l'Environnement** dans la cadre du développement de la **réutilisation des eaux urbaines traitées**. Objectif : mener une étude pour la réutilisation des eaux usées traitées de **stations d'épuration littorales** et évaluer la faisabilité technique et financière.

► Stratégie eaux pluviales urbaines :

après plusieurs années d'études et de concertation, l'Agglomération a validé le **schéma directeur des eaux pluviales urbaines**. La stratégie qui en découle repose sur le développement de la gestion des eaux pluviales se basant sur des solutions fondées sur la nature. En développant la **gestion à la parcelle**, l'Agglomération s'assure que la ressource en eau puisse **servir à son territoire** : stockage dans le **sol, alimentation de la biodiversité**, développement d'**îlots de fraîcheur**...

► Nouvelle usine d'eau potable :

le programme de construction d'une nouvelle usine d'eau potable sur la commune de **Theix Noyalo** a été validé. Objectif : **produire localement de l'eau** pour accompagner le développement démographique du territoire sans faire appel à des imports d'eau extérieure.

► Schéma directeur des eaux usées traitées cœur d'agglomération :

l'Agglomération a validé un pré-programme visant à **moderniser et à optimiser la gestion des eaux usées du cœur d'agglomération**. Ainsi, une nouvelle station d'épuration devrait voir le jour à Vannes pour traiter les effluents venant de **la ville centre mais aussi de Séné, Saint-Avé et Plescop**.

► Composteurs grutables :

en concertation avec les communes, des composteurs grutables ont été mis en place sur **l'espace public communal en milieu urbain** (Vannes, Saint-Avé, Séné, Arradon, Plescop, Ploeren, Elven, Theix).

Retour
sur
2025



Les composteurs grutables permettent à tous les habitants de composter.

► Plan intercommunal de sauvegarde :

la validation de PICS favorisera la mutualisation des moyens des communes et de l'Agglomération en cas de crise.

► Gestion des digues face aux inondations :

pour **réduire la vulnérabilité** du territoire face aux **submersions marines**, l'Agglomération va étudier la possibilité de prendre en **gestion de nouveaux systèmes d'endiguement**. Pour assurer la pérennité des ouvrages déjà classés, des travaux sont programmés sur les digues de Pen-en-Toul, Banastère et Kermor.

► Nouveau contrat de mixité sociale :

2026 sera la première année du nouveau plan triennal SRU marqué par le passage à un **taux cible réglementaire de 20 à 25 %** dû à la tension constatée sur le territoire. L'Agglomération proposera son accompagnement dans l'élaboration d'un nouveau **contrat de mixité sociale** pour la période 2026-2028.

► Résilience des territoires urbanisés :

l'Agglomération va accompagner la **Ville de Vannes** pour le dépôt d'une demande de fonds européens sur le **projet Rive Gauche** qui comporte un fort axe d'adaptation au **changement climatique et au recul du trait de côte**.

► Jardiner en ville :

présentée à partir d'octobre 2026, la nouvelle **exposition de Limur** offrira un immense plateau de jeu et des matériaux pour s'interroger sur la **présence du vivant en ville**. Des conditions idéales pour imaginer **la ville durable de demain** avec les enfants des écoles, les habitants des bourgs et quartiers et les curieux de passage.

► Territoire engagé pour la nature :

l'Agglomération va s'engager dans le programme en faveur de la **préservation du vivant** initié par **l'Office français de la biodiversité**. Sept communes de l'Agglomération étaient déjà distinguées.

► Désimperméabilisation des sols :

la zone d'activités économique de Kerniol requalifiée va pouvoir accueillir une voie cyclable en structure perméable.

► Filtre sur le réseau des eaux pluviales :

dans le cadre d'une expérimentation, un **filet de récupération des déchets diffus** (petits plastiques, canettes...) sera installé à la sortie d'un réseau d'eaux pluviales au niveau de la rivière du Bono.

Sensibilisation :

**action de rendre quelqu'un
ou un groupe sensible, réceptif
à quelque chose pour lequel il ne
manifestait pas forcément d'intérêt .**



Chiffres clés

- **325 classes**, tous niveaux confondus, ont bénéficié d'un parcours d'éducation artistique et culturelle avec intervention d'artistes extérieurs
- **130 industriels** ont été accompagnés individuellement dans le cadre de Territoires d'industrie
- **529 292 de CO₂** ont été économisés grâce au dispositif de covoiturage entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025
- **15 animations** pour petits et grands ont été proposées autour de l'évolution du littoral : balades, expositions, spectacles, lectures musicales et ateliers scientifiques
- **668 personnes** ont participé aux ateliers et animations sur la réduction des déchets dans le cadre de la seconde édition de « Vert l'automne » organisée avec le Sysem
- **Deux clubs climats** ont été organisés, permettant de partager les retours d'expérience et mobiliser les communes du territoire sur le confort d'été dans les bâtiments et l'autoconsommation collective
- **500 kg de jouets** ont été récupérés grâce à l'opération « Laisse parler ton cœur » qui permet de donner une seconde vie aux peluches, jouets...
- **Trois établissements scolaires** ont participé à l'opération « Des voix pour le climat », une formation mêlant théâtre et sensibilisation climatique
- **7 classes** se sont impliquées dans le parcours EAC sur les risques littoraux
- **5 ateliers axés sur la copropriété** ont été organisés à destination de 68 participants
- **30 structures** ont été sensibilisées à l'action locale de l'Union européenne
- L'application jeu Mys'terre du Golfe a été téléchargée **2 400 fois**
- **18 503 visiteurs** ont fréquenté le CIAP de Limur
- **7 953 élèves** ont bénéficié des dispositifs scolaires en natation
- **62 animations** grand public ont été proposées autour du compostage et de la valorisation des végétaux

► Gospel à l'EPSM :

dans le cadre de Vannes Echos jazz, un parcours de **pratique vocale et de découverte du répertoire gospel** a été proposé pour un groupe de **15 patients et soignants de l'EPSM**. Une restitution en public a eu lieu en décembre au sein de l'établissement.

► Accessibilité au Loc'h info services :

l'Agence nationale de la transition des territoires a décerné le prix « **lieux innovants, lieux accueillants** » au Loc'h info service s'engageant une réflexion commune et une **prise en compte des situations de handicap** dans l'accessibilité du lieu.

► Sensibilité au cyberharcèlement :

en partenariat avec le collège Cousteau de Séné, l'Agglomération a organisé une **séance de sensibilisation au cyberharcèlement** auprès d'une classe de troisième.

► Information sociétale des entreprises :

l'Agglomération a organisé plusieurs opérations de sensibilisations auprès des entreprises dans différents **domaines sociétaux** comme les thématiques de **responsabilité sociétale, l'économie circulaire, le tri des déchets...**

► Poursuite du dispositif de covoiturage courte distance :

lancée en septembre 2023, l'opération covoiturage de l'Agglomération, en partenariat avec **l'application Blablacar Daily**, connaît un franc succès. Pour poursuivre la dynamique, **l'expérimentation a été prolongée** jusqu'en décembre 2026.

► Formation des agents à la décarbonation :

le programme de formation « Horizons décarbonés » destiné aux agents de l'Agglomération visant à **réduire les émissions** a été suivi par 60 % des effectifs.

Objectif : **créer une culture commune autour de ces enjeux** et informer les nouveaux collègues des particularités et de la richesse de notre territoire, en particulier la **préservation de nos ressources naturelles**.

► Évolution des animations scolaires :

mobilisée sur les problématiques environnementales et les enjeux de préservation à l'échelle du territoire, l'Agglomération a fait évoluer ses ateliers de sensibilisation scolaires. Les **nouvelles thématiques** portent sur les enjeux d'**économie d'énergie, de recul du trait de côte et la protection de notre littoral, l'alimentation, le petit cycle de l'eau**, soit 10 thématiques au total. Chaque année, plus de 2 000 élèves sont sensibilisés.



► Clubs urba :

L'Agglomération a organisé deux réunions de présentation d'**expériences, d'évolution de la réglementation** ou de la jurisprudence à destination des **référénts urbanisme des communes (élus, agents)**.

► Suivi des espaces sensibles :

en lien avec la région Bretagne, le **mode d'occupation des sols** (carte numérique) a été mis à jour avec les données 2024, permettant de suivre de la **consommation d'Espaces naturels agricoles et forestiers** (ENAF). Il s'agit d'un outil de **suivi** mais aussi de sensibilisation pour chaque commune.

► Un pont entre art et sensibilisation :

le projet éducation artistique et culturelle « Pêcheurs de sons » proposé aux élèves de deux classes a **sensibilisé aux grands enjeux environnementaux** : biodiversité marine, érosion côtière, qualité des milieux et impacts des activités humaines. Une passerelle entre art et environnement. De son côté, la saison Déclic a proposé un temps fort autour de l'érosion et de la montée des eaux : « Là où la mer avance ».

► Formation sur les violences intra-familiales :

une formation a été proposée aux **binômes élu / agent** d'une même collectivité pour

leur permettre d'acquérir les **connaissances théoriques indispensables** sur les mécanismes des violences conjugales ainsi que les **dispositifs d'aides et d'alerte** à mobiliser.

► Accès au logement social des agents :

un **guide** à destination des agents de l'Agglomération visant à présenter deux dispositifs **d'accès au logement**, celui du logement locatif social et celui l'accession à la propriété en bail réel solidaire (BRS) a été élaboré. Il a été diffusé sur l'intranet et est désormais délivré aux **nouveaux agents** via les ressources humaines depuis le printemps 2026.

► Déplacement à Bruxelles :

le déplacement d'**élus et représentants d'entreprises** à Bruxelles à la découverte de la **Commission Européenne**, du **Parlement européen** et du **Conseil européen** a permis de mieux connaître le fonctionnement de ces institutions à une étape clé de la **structuration budgétaire de l'UE** et ainsi **d'anticiper les fonds disponibles** dans les années à venir.

► Exposition ExtraOrdinaire :

l'exposition de **photographies de Kourtney Roy** à Limur a valorisé 32 **architectures remarquables morbihannaises** de ces 100 dernières années. Un pas artistique de côté pour une rencontre décoiffante avec des édifices que l'on ne regarde pas toujours.



Le projet éducation artistique et culturelle « Pêcheurs de sons » a proposé une sensibilisation aux grands enjeux environnementaux.

► Inscription UNESCO des mégalithes :

depuis le 12 juillet 2025, les **Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan** sont inscrits au **patrimoine mondial de l'UNESCO**. L'Agglomération, pleinement mobilisée, a contribué activement à cette **reconnaissance majeure** et à la **valorisation durable** du territoire à l'échelle locale et internationale.

► Mégalithes en fête :

l'événement organisé en septembre, a **célébré l'inscription des mégalithes** du territoire au patrimoine mondial de l'UNESCO. À Arzon, des animations de spectacle vivant ont rencontré un vif succès.

► Dispositifs éducatifs scolaires :

l'Agglomération a proposé aux écoles du territoire **trois dispositifs** sportifs : la **natation** scolaire, le **nautisme** scolaire et le savoir rouler à **vélo**. Ces dispositifs visent à sécuriser les pratiques aquatiques et nautiques sur notre territoire, mais participent également à la **lutte contre la sédentarité** chez les plus jeunes.

► Apéros ponton :

en coordination avec les communes, l'Agglomération a organisé des opérations de sensibilisation autour de la **protection de l'environnement** et l'impact des **déchets en milieu naturel** en présence d'associations du territoire.

► Tri des déchets :

pour sensibiliser au tri des biodéchets et des emballages, l'Agglomération a organisé un **porte à porte** auprès de **19 693 foyers**.



GMVA - F. Le Divenah

► Ciné-concert contre le racisme :

à travers le **ciné-concert** Jemima & Johnny et un **parcours d'ateliers** (analyse filmique, café-philo, création collective), les élèves de deux classes seront sensibilisés aux mécanismes du racisme, des préjugés et des discriminations.

► Nouveaux compteurs vélo :

Après la gare de Vannes et l'échangeur de Ménimur, un nouveau compteur vélo sera prochainement installé sur la **passerelle vélos-piétons de Laroiseau** pour suivre l'évolution de la fréquentation cyclable sur le territoire. L'**affichage en temps réel de la fréquentation** journalière et annuelle vise aussi à sensibiliser le grand public.

► Formation dédiée à la submersion :

L'Agglomération va co-organiser avec la maison Glaz une **formation sur le risque de submersion** à Séné. Une première journée abordera la **compréhension des risques littoraux** et les **actions concrètes** à mener chez soi ou dans son quartier. La deuxième portera sur les **gestes de premiers secours** à connaître en cas de submersion marine.

► Regards croisés sur les risques littoraux :

L'Agglomération va lancer, en lien avec Sud Vendée Littoral, un projet de **coopération territoriale (soutenu par l'UE) sur les risques côtiers**, l'adaptation au changement climatique en contexte littoral et l'acceptabilité des nouvelles règles d'urbanisme associées. Ce partenariat prendra la forme d'**ateliers impliquant l'ensemble des usagers du littoral**.

► Détection des erreurs de tri :

L'Agglomération lancera une expérimentation d'envoi automatique de **courrier aux usagers** en cas de **détection d'erreurs de tri** lors du vidage. Un dispositif rendu permis grâce à un système de caméra et d'intelligence artificielle embarqué à bord de quatre bennes à ordures ménagères.

Transition :

**ensemble des changements imprimés
au modèle économique et social dans
le but de répondre aux exigences
du développement durable et
de réduire l'empreinte écologique.**



Chiffres clés

- Dans le cadre des Écodéfis, l'Agglomération et la Chambre des métiers et de l'artisanat ont challengé **8 artisans** sur les défis de transition écologique (déchets, énergie, eau, mobilité, numérique, sociétal)
- **58 sites industriels** du Pays de Vannes ont bénéficié d'audit énergies financés en partie par l'Agglomération et la Banque des territoires
- **Plus de 100 entreprises** ont été accompagnées sur les volets déchets, énergie et mobilité
- L'Agglomération a acquis **4 nouveaux bus électriques**
- La flotte de vélos destinée à la location longue durée a, une nouvelle fois, été agrandie pour atteindre près de **900 pièces**
- **70 tonnes de matériaux** ont été réemployées sur le chantier du campus datasciences et cybersécurité
- **33 salariés** en transition professionnelle ont été accompagnés, avec **91 heures** de formation et **220 jours** d'immersion en entreprise
- **69 logements sociaux réhabilités** ont été financés au titre de la rénovation énergétique du parc social avec un gain énergétique moyen de **45 %**
- **172 propriétaires** ont reçu un financement de l'Agglomération pour leur projet de rénovation énergétique en 2025
- **651 000 €** ont été attribués pour financer des projets de chaleur renouvelable (fonds ADEME)
- **Plus de 5000 composteurs individuels** et **150 composteurs grutables** ont été mis en place

► Numérigolfe :

la cinquième édition des journées du numérique organisée par le réseau des médiathèques a invité, cette année, la nature. Ces **quatre jours d'ateliers et d'initiations connectés** ont permis de célébrer la beauté de la faune et de la flore et de sensibiliser à la protection de notre environnement.

► Une saison jeune public bas carbone :

dans le cadre de la saison jeune public, la **mutualisation des transports scolaires** a permis d'**optimiser l'usage des cars et de réduire les coûts** pour les écoles. 50 trajets ont ainsi été évités soit une réduction estimée de 2,16 tonnes de CO₂.

► Bonus environnemental :

dans le cadre des aides à l'installation en agriculture et aquaculture, l'Agglomération a mis en place un **bonus environnemental**. La réalisation d'un diagnostic eau est un pré-requis à l'obtention de cette aide agricole.

► Filière mobilités nautiques et maritimes décarbonées :

dans le cadre de Territoires d'industrie, le Pays de Vannes a fait partie des 15 territoires sélectionnés par l'ANCT dans le cadre de l'appel à projet Sprint Innovation.
Objectif : **accompagner la structuration de**

la filière industrielle locale sur les mobilités marines dans l'objectif de **décarboner la navigation** sur le Golfe du Morbihan.

► Feuille de route biodiversité :

selon des évaluations nationales, 26 % des espèces vivantes évaluées sont menacées ou éteintes. L'Agglomération s'est donc dotée d'une feuille de route biodiversité. Cette dernière a permis de **fixer les grandes orientations stratégiques** en faveur de la **préservation de la biodiversité à l'échelle du territoire** et de déterminer les actions à mener (espaces boisés, zones agricoles, zones d'activités, bâtiments, équipements techniques...).

► Plan d'actions qualité de l'air :

le plan d'actions qualité de l'air a été validé par l'Agglomération. Objectif : **améliorer la qualité de l'air et atteindre les objectifs du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques**.



L'Agglomération s'est dotée d'une feuille de route biodiversité pour la préserver à l'échelle du territoire.

► Territoire engagé dans la transition :

pour son engagement en matière de transition écologique, l'Agglomération a obtenu **deux labellisations**, en mars 2025 par l'Ademe : 2 étoiles pour la démarche **climat, air, énergie** et deux autres étoiles pour la **démarche économie circulaire**. Ces labels saluent une série d'initiatives dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments, la mobilité, les achats durables, la réduction des déchets...

► Achats responsables :

L'Agglomération a franchi une nouvelle étape dans sa transition écologique et solidaire en adoptant son tout premier **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables**. Le SPASER mobilisera une large part des services de l'Agglomération et sera mis en œuvre sur les années 2026 et 2027.

► Développement du photovoltaïque :

L'Agglomération a validé les études pour les **centrales photovoltaïques** de Morboulo, Liziec, Kerloré et Tohannic et ainsi que les travaux sur les ombrières de l'Echonova et les installations en toiture du bâtiment Radium. Les installations interviendront en 2026.

► Élaboration du SCOT :

lancé fin 2023, l'Agglomération a poursuivi l'élaboration du schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie et la concertation

publique avec l'écriture du document d'orientation et d'objectifs. Le projet de SCot-AEC a été arrêté par le conseil communautaire le 18 décembre. Il fixe les **grandes orientations d'aménagement** visant la **neutralité carbone du territoire** en 2050 tout en s'inscrivant dans la perspective d'une hausse des températures de + 4°C d'ici 2100.

► Développement de la chaleur renouvelable :

L'Agglomération a renouvelé pour quatre années supplémentaires les possibilités de **financements aux entreprises et aux communes** de leurs projets de développement de **production de chaleur renouvelable**. Le fonds chaleur devient un outil accélérateur de la transition écologique du territoire.

► Destination innovante et durable :

L'Agglomération a obtenu le label Destination innovante et durable. Cette reconnaissance valorise son **engagement en faveur d'un tourisme responsable, innovant et équilibré**, au service du territoire, de ses habitants et de ses acteurs.

► Eau et photovoltaïque :

conformément aux orientations de développement en énergies renouvelables et après plusieurs années d'étude, les marchés publics visant à installer des **panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration et l'usine d'eau potable** (Liziec) ont été notifiés. Mise en service en 2026.



Développement des installations photovoltaïques sur les équipements de l'Agglomération.

Transition

Retour
sur
2025

► Hydroélectricité au barrage de Trégat :

une **turbine** a été mise en place entre le barrage de Trégat et l'usine de production d'eau potable du Marais sur la commune de **Treffléan**. Cette installation permet de **produire de l'électricité** qui est entièrement utilisée par l'usine de production. Une installation visant à **augmenter le ratio d'énergie renouvelable de l'Agglomération**.

► Fermeture du réseau cuivre :

la fermeture sur les premières communes de l'Agglomération a permis d'arrêter le réseau cuivre et de n'avoir plus **qu'une infrastructure de télécommunication**. La fibre consomme 3 fois moins que le réseau cuivre.

► Vers une baisse des collectes :

l'Agglomération a engagé une étude concernant la **diminution de fréquence des collectes** des ordures ménagères (une collecte toutes les deux semaines) en fonction de la **typologie** de l'habitat. La prochaine étape est celle de la révision des circuits de collecte.



► Auto-consommation collective dans l'industrie :

dans le cadre de **Territoires d'industrie**, une étude d'opportunité est en cours pour une **boucle d'autoconsommation collective** sur la zone d'activités à dominante industrielle d'Elven et Arzal.

► Biodiversité à l'aéroport :

l'**étude d'impact** de l'activité aéroportuaire sur la **faune et la flore** de l'aéroport va se poursuivre avec l'association Aéro biodiversité.

► Accompagnement de l'éco-conception :

l'Agglomération va accompagner les entreprises afin de les aider à prendre en compte **l'ensemble des impacts environnementaux** dans la **conception de leurs produits**. Une action rattachée au programme d'action Territoire engagé transition écologique de l'ADEME.

► Performa'Eau :

en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'Agglomération va accompagner huit entreprises artisanales sur le sujet des **économies d'eau**, afin de contribuer à l'objectif national de - 10 % d'eau prélevé à horizon 2030.

► Mise aux normes du dépôt de Kerniol :

pour recharger les **25 bus électriques**, des **travaux de mise en conformité** réglementaire sont nécessaires : construction d'un local d'isolement d'un bus, caméras thermiques, réserves incendies complémentaires. Ces travaux comprendront aussi la rénovation d'équipements (station de lavage, cuve de carburant) et le renforcement de puissance électrique.

► Suivi en économie circulaire :

l'Agglomération est en cours d'élaboration de deux outils **d'évaluation** en termes de transition. Le **baromètre** permettra de suivre et de communiquer l'avancée des actions auprès des élus. En parallèle, la **feuille de route** sur l'économie circulaire aura pour mission de structurer la stratégie économie circulaire.

► Boucle d'autoconsommation collective :

une opération d'autoconsommation collective ouverte à l'échelle de l'Agglomération va être mise en place, elle permettra à d'autres collectivités ou organismes publics et parapublics d'intégrer cette boucle d'autoconsommation.

► Schéma directeur des eaux pluviales :

le nouveau schéma directeur des eaux pluviales de l'Agglomération, dès son approbation, sera pris en compte dans tous les actes **d'autorisation des droits du sol et les projets de planification urbaine**. Objectif : **limiter l'imperméabilisation des sols** et favoriser l'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle.

► Approbation du Scot :

le SCoT-AEC et le plan de mobilité vont rentrer dans leur dernière phase d'approbation avec l'avis de personnes publiques et des préfet. Une **enquête publique** sera lancée avant leur entrée en vigueur.

► Décarbonation du parc social :

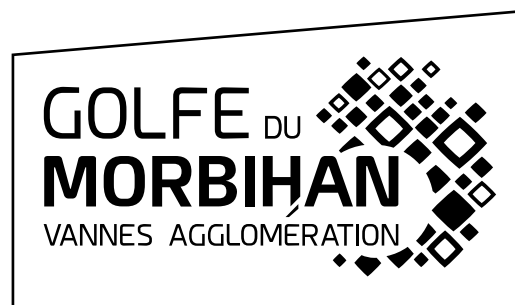
dans le cadre du nouveau programme local de l'habitat, les subventions au titre de la **réhabilitation du parc social** seront revues à la hausse dans l'optique d'être un **vrai levier financier** dans l'équilibre des **opérations de réhabilitation**. Elles engloberont une aide en faveur de la **décarbonation du parc**.

► Green destinations :

le territoire participera, aux côtés du Département, à la démarche d'obtention du label Green Destinations pour le Morbihan. Cette mobilisation collective renforcera l'engagement en faveur d'un **tourisme durable et responsable**.

► Grande opération de réhabilitation énergétique :

deux études vont porter sur les **Aquagolfe de Grand-Champ et Kercado**. Objectif : améliorer la **performance énergétique** de ces équipements.



golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

